

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: MAGURA Royal Blood**Code du produit:** 2702137**UFI:** 0HJD-SSGT-470G-RQX5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

*Pas d'autres informations importantes disponibles.***Emploi de la substance / de la préparation** huile hydraulique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Gustav Magenwirth GmbH & Co. KG

Stuttgarter Str. 48

D - 72574 Bad Urach

Tel.: +49(0) 71 25 - 1 53 - 0

Fax: +49(0) 71 25 - 1 53 - 16

Email: magura.sdb@magura.de

Service chargé des renseignements: Développement / sécurité au travail**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS08

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

1-Décène, demère, hydrogénée

Mentions de danger*H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.***Conseils de prudence****P301+P310 EN CAS D'INGESTION:** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**P331** NE PAS faire vomir.**P405** Garder sous clef.**P501** Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 1)

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:

CAS: 68649-11-6	1-Décène, demère, hydrogénée ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H332	10- <25%
CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités ⚠ Asp. Tox. 1, H304	20- <60%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les huiles minérales dans ce produit contiennent <3% d'extrait avec DMSO.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Amenez les individus à l'air frais.

Ne pas laisser les individus sans surveillance.

Autoprotection du secouriste est prioritaire.

En cas des symptômes ou en cas de doute montrez cette fiche de données de sécurité.

Après inhalation:

Donnez de l'air frais, consultez un médecin en cas de problèmes.

Consultez un médecin et présentez l'emballage ou la fiche de données de sécurité.

Après contact avec la peau:

Lavez la peau affectée avec de l'eau et du savon et rincez bien. Enlevez le vêtements contaminés et consultez un médecin en cas de problèmes.

Après contact avec les yeux:

Rincez les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

 Consultez un médecin tout de suite. Rincez la bouche avec de l'eau. **NE PAS faire vomir!** Risque d'aspiration!

Amenez une personne qui vomit et est allongée sur le dos dans une position latérale stable. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Parce que les symptômes de l'intoxication peuvent survenir nombreuses heures après un accident, la surveillance médicale est nécessaire pendant au moins de 48 heures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

Traitez les symptômes. Respiration artificielle, s'il est nécessaire. Réglez la fonction de la circulation.

Observation ultérieure en cas de pneumonie ou d'un œdème pulmonaire.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet de l'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de prendre feu, la formation des gaz toxiques/irritants est possible.

Pour les produits de décomposition allez voir le chapitre 10.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Portez un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Portez un vêtement de protection totale.

Autres indications Récupérez l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laissez émaner dans la canalisation.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Jamais mettez en contact avec des flames, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Évitez le contact avec la peau et les yeux.

Fermez les fuites sans prendre un risque personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laissez échapper dans la canalisation, dans l'eau de surface ou l'eau souterraine.

En cas de pénétration dans le sol avertissez les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Écartez les matériaux contaminés comme des déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez le contact prolongé avec la peau.

Évitez les contacts avec les yeux.

Tenez les récipients fermés hermétiquement.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Évitez la formation des aérosols.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Enlevez les vêtements contaminés tout de suite.

Ne pas mettez en contact avec la nourriture ou des produits de fourrage.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Lavez les mains avant la pause et à la fin de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 3)

Préventions des incendies et des explosions: Tenez des sources d'inflammation à l'abri - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

Empêcher la pénétration dans le sol. Stockez à la température ambiante.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les agents oxydant.

Ne pas stocker avec la nourriture et des produits de fourrage.

Classe de stockage: 10 - Liquide inflammable: point d'éclair > 60 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, allez voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

TWA: 5 mg/m³ (vapeur de l'huile / huile minérale)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour des animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Enlevez immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Lavez les mains avant les pauses et à la fin de travail.

Ne pas inhalez le gaz, les vapeurs et les aérosols.

Évitez aucun contact prolongé et intensif avec la peau.

Évitez aucun contact avec les yeux.

Protection respiratoire:

Protection respiratoire n'est pas nécessaire si la salle a une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A/P2

Protection des mains:



Gants de protection (EN 374)

Matériau des gants

Utilisez des gants résistants contre les solvants.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur > 0,38 mm

Temps de pénétrance > 480 min

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 4)

Protection des yeux:


Lunettes de protection (EN 166)

Protection du corps: Vêtements de travail de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Pas déterminé.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Pas déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>250 °C

Point d'éclair	>130 °C
-----------------------	---------

Inflammabilité (solide, gaz):	Pas déterminé.
--------------------------------------	----------------

Température de décomposition:	Pas déterminé.
--------------------------------------	----------------

Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
-------------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %

Propriétés comburantes	Pas un oxydant.
-------------------------------	-----------------

Densité à 20 °C:	0,84 g/cm ³
-------------------------	------------------------

Taux d'évaporation:	Pas déterminé.
----------------------------	----------------

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
--	---------------------

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas déterminé.
---	----------------

Viscosité:

Cinématique à 40 °C:	11 mm ² /s
-----------------------------	-----------------------

Teneur en solvants:

VOC (CE)	0,0%
-----------------	------

9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Stable sous les conditions de stockage.

10.2 Stabilité chimique Stable pour l'usage.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 5)

10.4 Conditions à éviter Évitez des oxydants forts et des réducteurs forts

10.5 Matières incompatibles:

oxydants forts
réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie:
CO₂, CO, NO_x, SO₂
Oxydes de phosphore
Il est possible que des autres substances soient libérées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 68649-11-6 1-Décène, mère, hydrogénée

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	900–5.200 mg/m ³ (rat) (4 h, Nebel)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peu irritant aux yeux, mais pas important pour la classification.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Une accumulation biologique n'est pas attendue.

12.4 Mobilité dans le sol Le produit est adsorbé par la terre.

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser émaner le produit dans la nappe phréatique, les eaux ou l'égout en grandes quantités.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

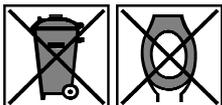
Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 6)

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:


Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

13 01 10*	huiles hydrauliques non chlorées à base minérale
-----------	--

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA	rien
----------------------	------

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA	rien
----------------------	------

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	rien

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA	rien
-----------------	------

14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
------------------------------------	-----------------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
--	-----------------

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
---	-----------------

"Règlement type" de l'ONU:	rien
----------------------------	------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.04.2021

Numéro de version 2.0

Révision: 08.04.2021

Nom du produit: MAGURA Royal Blood

(suite de la page 7)

Pictogrammes de danger



GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

1-Décène, demère, hydrogénée

Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie des propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique: Entwicklung / Arbeitssicherheit

Contact: Email: magura.sdb@magura.de

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Sources

Données des fournisseurs de matières premières

GESTIS-Stoffdatenbank, Institut für Arbeitsschutz der Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung, <https://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp>.